

**Plateau technologique en
odontologie (PLTRO) : soutien
financier**

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 12 juillet 2016
Délibération 2016/07/CR-044**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 36, 37 ; 38 et 54 ;

Considérant l'analyse des rapporteurs de la Commission de la recherche sur la pertinence du maintien de cette plateforme autour du savoir-faire en odontologie ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche allouent une subvention pour le plateau technologique de recherche en odontologie (PLTRO), pour un montant de 5 000 euros, avec une recommandation concernant le montage de ses dossiers dans l'objectif de candidater aux appels d'offres régionaux ou nationaux.

Toulouse, le 13 juillet 2016
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
 Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
 Nombre de voix défavorables : 0
 Nombre d'abstentions : 0
 Ne prennent pas part au vote : 0